

Fiche signalétique

Woodstream Canada Corporation
25 Bramtree Court, Unit 1
Brampton, ON L6S 6G2

N° FS : 173

Numéro de téléphone national en cas d'urgence

613-996-6666

Numéro de téléphone international en cas d'urgence

613-996-6666

Informations téléphoniques

905-840-2640

Informations téléphoniques internationales :

905-840-2640

SECTION I : IDENTIFICATION DES MATIÈRES

Numéro/format du produit : 01-2003CAN 10 litres
Nom commercial : 10Lx2 INSECTICIDAL SOAP CONC
Synonyme : Concentré de savon insecticide
Description : Liquid Insecticide Concentrate
Composition chimique : Concentré liquide
Licences réglementaires : Numéro d'enregistrement L.P.A. : 14669

SECTION II : INGRÉDIENTS

<u>Ingrédient(s) dangereux</u>	<u>% PAR POIDS</u>	<u>N° CAS</u>	<u>OSHA/TWA</u>	<u>PEL/STEL</u>	<u>ACGIH/TWA</u>	<u>TLV/STEL</u>
Sels de potassium d'acides gras	50,50	S/O	NE	NE	NE	NE
Alcool éthylique	<30,0	64-17-5	1 900 mg/m ³	NE	1 880 mg/m ³	NE
Alcool isopropylique	< 5,0	67-63-0	400 mg/m ³	NE	400 mg/m ³	400 mg/m ³

SECTION III : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

<u>Point d'ébullition :</u> 80 °C (176 °F)	<u>Viscosité :</u> 3 cSt.
<u>Tension de vapeur (mm Hg) :</u> Indéterminé	<u>Odeur :</u> Odeur de saindoux
<u>Densité de vapeur (air = 1) :</u> Indéterminé	<u>Densité relative (eau = 1) :</u> 0,93
<u>Densité apparente :</u> 7,75 lb/gal.	<u>Pour cent, volatile par pourcentage de volume :</u> Indéterminé
<u>Point de congélation :</u> Indéterminé	<u>Taux d'évaporation (xylène = 1) :</u> Indéterminé
<u>Solubilité dans l'eau :</u> Hautement soluble	<u>État physique :</u> Liquide
<u>Apparence :</u> Liquide ambre	<u>pH :</u> 10.6-10,8

SECTION IV : DANGER D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

<u>Point d'éclair (méthode) :</u> < 22 °C (72 °F)	<u>Cote de santé NFPA :</u> 2
<u>Température de combustion spontanée :</u> Non applicable	<u>Cote d'incendie NFPA :</u> 3
<u>Limite inférieure d'explosivité :</u> Indéterminé	<u>Taux de réactivité NFPA :</u> 0
<u>Limite supérieure d'explosivité :</u> Indéterminé	<u>Matériel d'extinction :</u> Mousse antialcool
<u>Produits de combustion dangereux :</u> Indéterminé	

Lutte spéciale contre les incendies :

SECTION V : DANGER POUR LA SANTÉ

Déclaration générale : Ce matériel est considéré dangereux conformément à la norme 29 CFR 1910.1200. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Limite d'exposition professionnelle : Voir section II

Effets d'une surexposition : Indéterminé

Cancérogénicité : Aucune répertoriée selon OSHA, NTP ou IARC.

Effets chroniques : L'éthanol a été démontré être une toxine d'évolution provenant d'une ingestion chronique; de tels effets ne sont pas prévus lors d'une utilisation appropriée de ce produit.

Limites d'exposition récréative : Voir section II

Effets possibles sur la santé : Aucun prévu

Toxicité orale aiguë : >5 000 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : >2 000 mg/kg

Toxicité par inhalation aiguë : >5,00 mg/l

Irritation oculaire : Irritation disparaissant en 8 à 21 jours

Irritation cutanée : Grave irritation à 72 heures

Sensibilisation : Non sensibilisateur

Voie d'entrée **Symptômes/Effets d'une surexposition**

Peau	Irritation
Inhalation	Aucun prévu
Yeux	Irritation
Ingestion	Aucun prévu

Premiers soins

Laver abondamment avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin.

Exposer la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle, un bouche-à-bouche de préférence. Consulter un médecin.

Tenir les paupières ouvertes et rincer avec un jet d'eau doux et régulier pendant 15 minutes. Consulter un médecin.

Si le produit est avalé, boire immédiatement de grandes quantités d'eau. Ne jamais faire boire une personne inconsciente. Consulter un médecin.

SECTION VI : RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable

Conditions à éviter : CHALEUR ET FLAMME NUE

Matières à éviter : Concentré de suppléments minéraux (engrais), puissants agents oxydants, acides

Danger de décomposition : N'aura pas lieu

Conditions à éviter : CHALEUR ET FLAMME NUE

Danger de polymérisation : N'aura pas lieu

Conditions à éviter : CHALEUR ET FLAMME NUE

SECTION VII : PROCÉDURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT

Procédures à suivre en cas d'émission

ou de déversement : Rincer abondamment à l'eau, puis essuyer à l'aide d'une vadrouille.

Méthode d'élimination des déchets : Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et nationaux.

Méthode d'élimination du produit : ÉLIMINATION DES PESTICIDES : Les déchets résultant de l'utilisation de ce produit peuvent être éliminés sur le site ou sur un site d'élimination des déchets approuvé.

ÉLIMINATION DU CONTENEUR :

Si vide : Ne pas réutiliser le conteneur. Le jeter à la poubelle ou le mettre au recyclage, le cas échéant.

Si partiellement rempli : Appeler l'organisme de gestion des déchets solides local pour obtenir les instructions relatives à l'élimination. Ne jamais verser du produit non utilisé dans un égout ou un dispositif d'évacuation intérieur ou extérieur.

SECTION VIII : PRÉCAUTIONS SPÉCIALES

Protection respiratoire : Pour les applications typiques, aucune méthode de sécurité intégrée ne devrait être nécessaire; si des études de santé industrielles montrent que les limites d'exposition professionnelle peuvent être dépassées, utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH avec des cartouches de protection contre les produits chimiques organiques, la poussière et la vapeur.

Gants de protection : Le port de gants de protection (en nitrile) est recommandé

Protection oculaire : Recommandée pour éviter que la substance n'entre directement en contact avec les yeux

Vêtements de protection : Non requis dans des conditions d'utilisation normale.

Aération : Non requis dans des conditions d'utilisation normale.

Autre matériel de protection : Non requis dans des conditions d'utilisation normale.

Note concernant la protection : Les informations de protection personnelle fournies dans cette section sont fondées sur des informations générales concernant une utilisation et des conditions normales. En cas d'utilisation ou de conditions spéciales ou inhabituelles, il est recommandé de consulter un expert, un hygiéniste industriel ou autre professionnel qualifié.

SECTION IX : PRÉCAUTIONS SPÉCIALES :

Conservation et manipulation : CONSERVATION DES PESTICIDES : Conserver uniquement dans un endroit frais et sec, inaccessible aux enfants et aux animaux domestiques. Protéger du gel et de la chaleur. Conserver le conteneur hermétiquement fermé pour empêcher l'évaporation. Ne pas contaminer l'eau, la nourriture et les aliments pour animaux lors du stockage et de l'élimination.

Autres précautions : Conserver à l'abri de la chaleur, hors de portée des enfants. Le mode de conservation ou d'élimination ne doit pas contaminer l'eau, la nourriture ou les aliments pour animaux. Ne pas réutiliser le conteneur.

Note de précaution : Aucune

SECTION X : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Cette substance peut être dangereuse pour les invertébrés aquatiques. Ne pas appliquer directement dans l'eau, ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des eaux de nettoyage.

Évolution dans l'environnement : Non persistant

SECTION XI : TRANSPORT

DESCRIPTION DES DANGERS DOT

Nom d'expédition DOT : Solution d'éthanol
Numéro d'identification : UN1170
Classification/Division des dangers DOT : Liquide inflammable de classe 3
Groupe d'emballage : II
Instructions d'emballage : 49 CFR 173.242
Instructions spéciales : Étiquette Code 3 – Adhésif d'inflammabilité requis
Plaque : Inflammable
N° de guide d'intervention d'urgence : 129
Classification de cargo-surface aux É.-U. : Voir le manuel de la NMFTA

CLASSIFICATION IATA

Nom d'expédition IATA :
Numéro d'identification : UN1170
Classification/Division de danger IATA :
Groupe d'emballage : II
Instructions d'emballage en vrac IATA : 305
Notes d'expédition IATA : Aucune

CLASSIFICATION IMO

Nom d'expédition IMO :
Numéro d'identification : UN1170
Classe/Division de danger IMO :
Groupe d'emballage : II
Notes d'expédition IMO : Aucune
Instructions d'emballage en vrac IMO : P001
Catégorie d'arrimage IMO : A

SECTION XII : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Titre SARA III : Non réglementé
Classification de produit SARA : Déclaration non requise sauf en cas de dépassement de la quantité seuil de planification.
Effets aigus : S/O
Effets chroniques : S/O
Incendie : S/O
Réactivité : S/O
Génération de pression : S/O
Catégories de danger 311/312 : S/O
Ingrédients à déclaration obligatoire 313 : S/O
Réglementation TSCA : Aucune répertoriée
Réglementations des États : Dans les états des États-Unis d'Amérique tels que la Pennsylvanie, le New Jersey, la Californie, le Vermont, le Massachusetts et Rhode Island, il est possible que tous les composants de ce produit soient répertoriés; consulter les exigences réglementaires de l'état spécifique pour plus d'informations.
Déclaration de la proposition 65 : Aucune répertoriée
Classification européenne :

SECTION XIII : AUTRES INFORMATIONS

Mémo : Bien que les informations et recommandations indiquées dans ce document soient en toute connaissance de cause exactes au moment de la publication, Woodstream Corp. ne formule aucune garantie à cet effet et dénie toute responsabilité de confiance à ce document.

Date de préparation de la FS : 06/20/2014
Remplace la date : 07/05/2011

Contact : Mark Mongiovi
Département : Affaires réglementaires